qu'elles jurent de se trouver accouplées. Il ne s'est pas contenté d'employer l'ironie et le sarcasme, il a même contesté des assertions faites par des hommes publics du Canada et des autres provinces. Or, si nous avons un jour la confédération, nous devons prendre garde au langage que nous employons et aux faits que nous affirmons devant le public; c'est du moins mon opinion. Si l'on tolère un langage comme celui que s'est permis hier l'hon. monsieur, il deviendra impossible de maintenir l'harmonie et la bonne entente dans l'union projetée. Mais je suis convaincu que la chambre condamnera désormais ce langage, non-soulement chez l'hon, membre pour la division de Niagara, mais chez tout autre. [Ecoutez !] L'hon, membre a commencé ses attaques contre les hommes publics des provinces en citant un discours prononcé dernièrement à Halifax par M. Lynon, et en cherchant à nous faire rire aux dépens de ce monsieur. Or, les assertions de M. LYNCH n'étaient point de futiles inventions comme l'hon, membre l'a prétendu. LYNCH a basé toutes ses assertions sur les rapports officiels do nos départements publics, et si l'hon, membre veut bien consulter le recensement de 1851, il trouvera à la page 82 un tableau comparatif des produits du Canada et des Etats Unis, duquel il appert que pendant la dernière décade nos voisins ont augmenté de 48 par cent, tandis que nous avons augmenté de 400 par cent; c'est précisement ce que M. Lyncu a dit et ce dont l'hon, membre pour la division de Niagara a nié l'exactitude.

L'Hon. M. CURRIE.—Cette augmentation a eu lieu de 1841 à 1851, mais M. Lynon a fait allusion à la décade suivante.

L'Hon. M. ROSS .- Pas du tout, M. LYNCH a parlé de l'augmentation pendant dix ans, il a cité les documents officiels et ne s'est pas trompé. L'hon, monsieur a probablement puisé ses renseignements dans quelque journal et l'erreur qu'il a commise devrait être un avis pour lui d'être, à l'avenir, plus scrupuleux dans ses attaques contre les hommes publics. (Ecouter !) Il s'est ensuite permis de censurer le premier ministre du Nouveau-Brunswick qui, par sa haute position et sa capacité, est parfaitement à l'abri de pareilles diatribes. Ces faits suffisent Pour établir mon opinion qu'il est au moins de très-mauvais goût d'attaquer les hommes publics des autres pays et principalement oeux des sœurs colonies, comme l'a fait l'hon. membre.

L'Hon. M. CURRIE.—Je ne les ai pas attaqués.

L'Hon. M. ROSS.—L'hon. monsieur a contesté la véracité des assertions, il a même nié les assertions qu'ils ont faites en qualité d'hommes publics. L'hon. M. TILLEY a cité les chiffres de notre propre ministre des finances, et l'hon. membre l'a représenté comme faussant la vérité en vue de tromper ses auditeurs.

L'HON. M. CURRIE.—Je voudrais bien savoir quand le ministre des finances du Canada a dit que la moyenne des droits perçus dans la province était de 11 pour cent?

L'Hon. M. ROSS.—L'hon. membre trouvera cela dans le discours du ministre des finances. Je ne me crois pas obligé de citer des chiffres et de faire des calculs en ce moment, mais je maintiens qu'en tenant compte de toutes les importations, y compris les articles exempts de droits, l'hon. membre trouvera que le chiffre indiqué est exact. Les importations de 1868 représentent un montant de \$45,964,498 et le chiffre des droits perque est de \$5,169,172 o'est à-dire précisément 11% du montant total. Je le répète, au lieu d'attaquer les hommes publics les plus éminents comme l'hon, membre l'a fait, il cut été mieux à lui de les défendre. [Ecoutez!] Ayant ainsi répondu aux observations que l'hon. membre a faites sur la véracité des assertions de MM. Lynch et TILLEY, je passe à ce qu'il a dit pour essayer d'établir que M. GALT se trompait. Il a fait allusion aux chiffres concernant le tonnage des navires dans la confédération projetée tels qu'indiqués par M. GALT, et s'est manifestement évertué à mettre les rieurs de son côté. Le ministre des fianances a déclaré qu'une fois l'union effectuée nous serions, à son avis, le troisième pays du monde sous le rapport du tonnage des navires qui fréquenteront nos ports, bien qu'il y est probabilité que la France fut notre égale. L'Angleterre vient en premier lieu sous ce rapport, ensuite les Etats-Unis et, en troisième lieu, la France ou la confédération projetée. exposé:-

"Le tonnage des navires du Canada, y compris la navigation des lacs, se monte à neuf millions de tonneaux; toutefois, une portion considérable de ce tonnage appartient aux caboteurs qui souvent font des voyages d'aller et retour en un seul jour. J'aime à dire que le commerce entre le Canada et les Etats-Unis fait valeir une grande partie du tonnage des lacs, qui se moute à 507,000 tonneaux. Je ne puis classer sous la même catégorie les navires